

Bac Pro Aménagement paysager

Organiser et réaliser l'entretien et la création d'espaces verts.



Le métier

Former de futurs professionnels capables de programmer des interventions paysagères et gérer l'activité et le personnel sur un chantier (diplôme de niveau 4).

Objectifs

- Créer et entretenir des espaces paysagers et des jardins.
- Reconnaitre les végétaux, les plantes et les entretenir.
- Utiliser les machines du paysagiste en sécurité.
- Réaliser des ouvrages de maçonnerie paysagère.
- Participer concrètement à des chantiers.

Votre profil

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

Modalités d'inscription

Sur dossier et après entretien de motivation.

Pré-requis

- Avoir entre 15 (sortant de 3ème) et 30 ans.
- Sortir de 3ème, 2nde, 1re ou après un diplôme de niveau 3.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Formation par la voie de l'apprentissage

La formation se déroule en alternance à raison d'une semaine en centre et deux semaines en entreprise.

Débouchés

Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. En fonction des entreprises il peut assurer des responsabilités de chef d'équipe.

Au programme

- Assurer les travaux d'aménagement d'un espace vert ou d'un jardin
- Assurer les travaux d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin
- Utiliser le matériel et assurer sa maintenance de premier niveau
- Communiquer, organiser et encadrer le travail







Durée de la formation

2 ou 3 années d'étude.

Obtention de l'examen

- 50% par contrôle continu en Cours de Formation (CCF).
- 50% lors des épreuves ponctuelles terminales en fin de scolarité.

Poursuite d'études

- BTSA Aménagements Paysagers.
- Autres BTSA.
- CS Elagage.
- CS Maintenance des terrains de sports et de loisirs.
- CS constructions paysagères.
- CS arrosage intégré.

CONTENU DE LA FORMATION

EN SECONDE PRO

« NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT » : 17 semaines au CFA, 30 semaines en entreprise.

Horaires des enseignements : environ 600 heures sur 1 an.

ENSEIGNEMENT GENERAL

MG1 : Français, Education Socio-Culturelle, Histoire-Geographie, Documentation

EG2: Langues et cultures étrangères

EG3: Education Physique et Sportive, Biologie

EG4: Mathématiques, Physique-chimie, Informatique, Biologie

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager

MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers

MP5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

MAP: Module d'Adaptation Professionnelle

EN BAC PROFESSIONNEL AMENAGEMENT PAYSAGERS: 38 semaines au CFA, 56 semaines en entreprise. Horaires des enseignements: environ 1400 heures sur 2 ans.

ENSEIGNEMENT GENERAL

EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

EG2 : Langues et cultures étrangères

EG3: Education Physique et Sportive, Biologie

EG4: Mathématiques, Physique-chimie, Informatique

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EP1 : Sciences et techniques des aménagements, biologieecologie

EP2 : Science et techniques des Aménagements, Agroéuipement

EP3: Travaux des aménagements paysagers

Le financement et la rémunération apprenti

La formation est entièrement financée par les OPCO.

Rémunération apprenti	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3èm <mark>e année</mark>	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC



Les + de l'établissement

- Internat sur place
- Plateau technique pour les Travaux Pratiques
- Association ALESA

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le 06-09-08-36-98



CFA LA Bretonnière 67 rue du sequoia 77 120 Chailly en Brie www.labretonniere.fr 0164758750









